

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier : Approbation par DCM du 21 Décembre 2012

Emplacements Réservés

Les emplacements réservés n°1, n°2 et n°4 ont été supprimés.

Douze nouveaux emplacements ; n°5 à n°16 sont créés voir le tableau ci-après:

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SURFACE
3	Extension du cimetière	Commune	1 200 m ²
5	Création chemin communal	Commune	1 625 m ²
6	Création dépôt communal	Commune	4 620 m ²
7	Création chemin d'accès communal "La Rousselière -La Vallée Rocher"	Commune	3 780 m ²
8	Passage canalisation assainissement "La Motte"	Commune	2 120 m ²
9	Création chemin rural : Accès pour parcelle A 1332	Commune	160 m ²
10	Pentes de l'arche / accès Fontaine	Commune	600 m ²
11	Assainissement "La Muraille"	Commune	4 560 m ²
12	Cheminement piétonnier Route du stade	Commune	2 450 m ²
13	Prolongement accès (largeur 8m) des "Sérondes" à la Route de Selles/Cher	Commune	150 m ²
14	Extension Station Epuration Existante	Commune	13 915 m ²
15	Création Fossé : évacuation EP vers Fossé existant	Commune	750m ²
16	Passage Canalisation EP de la RD 33a à la Rouère des Morgets	Commune	224m ²

Vu pour être annexé
à la délibération du Conseil
Municipal du 21 décembre 2012

Le Maire,



P. RIAUTÉ